

UNION DÉPARTEMENTALE
DES SYNDICATS
cgt-FORCE OUVRIÈRE
DE LA GIRONDE

Compte rendu de l'audience à la préfecture de la Gironde le 17 février

Lors de la dernière intersyndicale, l'UD FO 33 avait proposé aux autres organisations du département d'aller en audience à la préfecture à l'occasion de l'ouverture des débats à l'Assemblée sur le dossier des retraites et sur la situation dans les lycées lors du passage des E3C. Nous avons indiqué que nous souhaitions y aborder trois sujets : la répression à l'égard des lycéens et des professeurs, la grève à la CARSAT et bien sûr plus largement le projet MACRON sur les retraites.



Une délégation composée de représentants FO (Alexandre QUILET), CGT et CGC de la CARSAT, du secrétaire du SNFOLC Reynald DIRANZO, du secrétaire de l'UD CGT 33 Stéphane OBE, et du secrétaire de l'UD FO 33 Philippe MANO a été reçue à la préfecture de la Gironde le lundi 17 février par la Directrice de cabinet de la préfète (A noter que la préfète ne nous a toujours pas reçus depuis le 5 décembre...).

Le secrétaire du SNFOLC 33 a informé de la situation tendue dans laquelle les épreuves des E3C (épreuves anticipées du BAC) se sont tenues. Pressions, intimidations et répression ont été mises en place aux fins d'obliger les lycéens à composer et les professeurs à organiser et surveiller les épreuves, notamment dans les établissements suivants : Lycée Kastler de Talence, Lycée des Graves à Pessac, Lycée Montesquieu à Bordeaux... FO a rappelé sa demande d'arrêt de ces menaces, l'arrêt du passage des E3C, sa demande de maintien du BAC comme diplôme national. Le SNFOLC a rappelé que, depuis des mois, la majorité des syndicats de l'enseignement rejettent les projets du ministre BLANQUER.

17/19 quai de la Monnaie
33080 BORDEAUX CEDEX

Tél. 05 57 95 07 50

udfo33@force-ouvriere.fr

<http://33.force-ouvriere.org/>



Au niveau de la CARSAT (cf. tract ci-joint), l'ensemble des délégués FO, CGT et CGC ont indiqué à la Directrice de cabinet leur détermination à défendre la CARSAT, la convention collective des personnels. Ils ont rappelé que la protection sociale collective, grand acquis de 1945, était en danger avec le projet de loi MACRON sur les retraites.

L'UD FO 33 a rappelé le rejet de la majorité des syndicats au projet de régime unique par points.

De même, nous avons rappelé à la Directrice de cabinet que ce rejet est également massif dans la majorité de la population.

Le gouvernement est plus que jamais isolé, il a la responsabilité de la situation actuelle en ne nous écoutant pas. C'est le Président et son gouvernement qui créent le blocage. Un gouvernement qui en est à trois ministres successifs pour porter le projet de retraites (DELEVOYE, BUZYN et VERAN)...

Plus largement, l'UD FO 33 a rappelé sa demande de maintien de tous les régimes de retraite existants.

Nous avons également exigé que la répression cesse. Pour rappel, six syndicalistes CGT de l'EDF ont été convoqués début février au tribunal de Bordeaux, un syndicaliste FO des Transports et un Gilet jaune ont été convoqués fin janvier à la gendarmerie de Carbon-Blanc. Tous deux sont appelés à comparaître devant le tribunal de Bordeaux le 2 juin.

L'UD FO 33 a rappelé sa détermination à ne rien lâcher et que, dans cette situation, nous manifesterions à nouveau le jeudi 20 février à l'appel de nos organisations nationales pour obtenir le retrait du projet MACRON.

La Directrice de cabinet nous a indiqué qu'elle ferait remonter nos demandes et revendications.

A la sortie de l'audience, plus de 120 salariés, dont les salariés de la CARSAT qui étaient en grève (CARSAT morte), étaient rassemblés devant la préfecture. FO et la CGT ont pris la parole pour rendre compte de l'audience.

Amitiés syndicalistes,

Philippe MANO
Secrétaire général